

## Atelier sur le syndrome d'alcoolisation fœtal

### **71% des femmes alcooliques à Brown Sequard rechutent**

L'alcoolisme chez les femmes préoccupe les services de Santé publique et notamment les rechutes dont sont victimes les femmes alcooliques traitées à l'hôpital Brown Sequard. 71% des femmes hospitalisées pour une cure de désintoxication dans cet établissement ont fait une rechute, soit 468 patientes sur 657. Les décès dus à l'alcoolisme dans le groupe d'âge de 40 ans et plus concernent 13% des femmes au cours des cinq dernières années. 24% des femmes alcooliques hospitalisées à Brown Sequard ont entre 30 ans et 39 ans. 37% entre 40 et 49 ans et 20% entre 50 et 59 ans.

*" Tout cela m'inquiète, m'interpelle et me cause évidemment du souci ", a déclaré hier Maya Hanoomanjee, ministre de la Santé, lors de l'ouverture d'un atelier de formation de deux jours initié par la Natresa à la prison de Beau-Bassin, hier, sur l'alcoolisme chez les femmes enceintes, et plus particulièrement sur les conséquences sur les enfants à naître (le syndrome d'alcoolisation fœtal). La ministre de la Santé affirme que la sensibilisation associée à un programme de lutte contre les maladies provoquées par l'alcool est urgente à cause de la féminisation de la pauvreté. " L'alcoolisme chez les femmes et la consommation d'alcool pendant la grossesse sont de véritables bombes à retardement sur le plan social ", a soutenu Mme Hanoomanjee. La Natresa a obtenu la coopération de médecins de France et de l'île de La Réunion. Le Dr Thierry Maillard, coordonnateur du programme d'alcoolisation fœtal (SAF) de l'Océan Indien, le Dr Katia Cadinouche, médecin généraliste, et Annick Leu, animatrice de Reunisaf, sont à Maurice dans le cadre du programme de formation.*

Le ministère de la Santé constate que les femmes enceintes ne sont pas suffisamment informées pendant la grossesse des conséquences nocives du syndrome d'alcoolisation fœtale sur l'enfant qu'elles mettront au monde. Bien que lors du traitement prénatal, il est recommandé aux femmes de ne pas consommer des boissons alcoolisées, les médecins abordent rarement cette question, constate la ministre de la Santé, sans doute à cause des tabous et du silence qui entourent l'alcoolisme féminin. Cette situation n'étant pas seulement propre à Maurice, car ces attitudes persistent également dans d'autres pays, y compris en France et au Canada, affirme la ministre. Et les patientes elles-mêmes n'en parlent pas. *" Les médecins ne s'attarderaient pas suffisamment sur ce problème alors qu'ils sont en face de femmes présentant les signes d'une bonne santé bien que consommatrices d'alcool ", note la ministre de Santé.*

Autre constat : les femmes enceintes hésitent à dire au médecin qu'elles consomment des boissons alcoolisées même si c'est en quantité modeste. D'où l'urgence de sensibiliser à la fois les médecins et les femmes enceintes, a soutenu la ministre de la Santé.

### **Féminisation de la pauvreté**

La majorité des enfants ne présenteront pas tous les signes du syndrome d'alcoolisation fœtale, mais une forme partielle, voire uniquement une atteinte cérébrale caractérisée par des troubles de développement et de comportement. Par exemple des enfants pourront manifester de la frustration envers d'autres membres de la famille ou éprouver des difficultés scolaires. Le ministère de la Santé souligne que l'alcoolisme est un problème de Santé publique, malgré une tendance à la baisse des admissions à l'hôpital Brown Sequard pour alcoolisme.

D'après une étude réalisée en 2009, 49 % de la population sont consommateurs de l'alcool. 2 % ont arrêté d'en consommer. 16 % des hommes mauriciens consomment de l'alcool excessivement, ainsi que 0.6 % des femmes. La consommation d'alcool parmi les Mauriciens âgés entre 20 et 29 ans était de 12 % pour les hommes et de 1 % pour les femmes.

Par ailleurs, une conférence a lieu aujourd'hui, à Bell-Village, au Rajiv Gandhi Science Centre, sur le syndrome d'alcoolisation fœtale. Elle est destinée aux décideurs politiques de la Santé et aux ONG. Étaient aussi présents hier à la prison de Beau-Bassin M. Jhugroo, Supervising Officer au ministère de la Santé, Gérard Lesage président de la Natresa et V. Lutchmun, Directeur Exécutif de la Natresa.

